

# Planning formation Instructeurs brevets 2 et 3

## Session 2023/01

Les cours se donnent toujours de 18h00 à 21h00, en visioconférence, les mardis et jeudis soirs.

Les syllabus seront à votre disposition à l'auto-école (Boulevard Théo Lambert 75 à 1070 Anderlecht) partir du 12/09/2022, et ce du mardi au vendredi de 12h00 à 18h00.

**ATTENTION** : pas de cours pendant certaines semaines (⇒ **bien vérifier** sur ce planning)

 Cours donnés par Benoit

 Cours donnés par Cédric

Jour	Date	Thème du cours
<b>Mardi</b>	<b>22/08</b>	<b>18h Soirée d'informations</b>
Mardi	26/09	Présentation et Législation des écoles de conduite
Mardi	03/10	Code de la route 1/6
Jeudi	05/10	Mécanique 1/6
Mardi	10/10	Code de la route 2/6
Jeudi	12/10	Mécanique 2/6
Mardi	17/10	Code de la route 3/6
Mardi	24/10	Code de la route 4/6
Jeudi	26/10	Mécanique 3/6
Mardi	31/10	Code de la route 5/6
Jeudi	02/11	Mécanique 4/6
Mardi	07/11	Code de la route 6/6
Mardi	21/11	Loi sur la police de la circulation routière 1/3
Jeudi	23/11	Mécanique 5/6
Mardi	28/11	Loi sur la police de la circulation routière 2/3
Jeudi	30/11	Mécanique 6/6
Mardi	05/12	Loi sur la police de la circulation routière 3/3
Samedi **	16/12	09h00-17h00 : Méthodologie spécifique brevet 3 (en présentiel)

\*\* Réserve exclusivement aux candidats du brevet 3